

**MAIRIE DE SAUZET**  
**RUE DU VALADAS**  
**30 190 SAUZET**

**COMPTE RENDU**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAUZET**

**Mardi 2 juin**

**De l'an deux mil vingt**

**à 20 heures 30**

Afférents	En	Qui ont pris
Au	Exercice	part à la
Conseil		délibération
Municipal		
14	14	14

Le Conseil Municipal de la commune de Sauzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de la Mirandole et à huis clos (en raison des mesures sanitaires prises pour limiter la propagation du Covid19), sous la présidence de : **Monsieur Joseph ARTAL, Maire**

Convocation des Membres du Conseil Municipal le 25 mai 2020.

**PRESENTS :**

Mesdames DUMONT Sylvie, TERRIE Nadine, GRIOT Roseline, DUMENY Anny, PEYRALBES Claire, et Messieurs ARTAL Joseph, NOEL Hervé, LACROIX Marceau, QUINTIERI Serge, NOEL Jean-Marc, CHAPERT Serge, DELAGNEAU Dominique, LEBAT Dominique et ROBERT David

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Sylvie DUMONT

**OUVERTURE de SEANCE :** 20 H 30

**I – PROPOSITION DE REUNION A HUIS CLOS**

Au regard de la crise sanitaire actuelle et des recommandations gouvernementales visant à limiter la propagation du coronavirus COVID-19, Monsieur le Maire propose que la séance du conseil se tienne à huis-clos.

Il est procédé au vote

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents de tenir la séance du conseil municipal à huis-clos.

**II – COMPTES ADMINISTRATIFS**

**A - COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION M14 – BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur LACROIX Marceau, adjoint au maire délégué aux finances, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

**MAIRIE DE SAUZET**  
**RUE DU VALADAS**  
**30 190 SAUZET**

Monsieur Gilles MAURY, receveur municipal, m'a transmis le compte de gestion de la commune de SAUZET pour l'exercice 2019 .

Je vous invite à approuver ce compte de gestion avec lequel notre compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget principal M 14 en EUROS		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Réalisations 2019	154 899.71	603 641.04	758 540.75
Dépenses	Réalisations 2019	235 839.73	562 897.00	798 736.73
Résultat propre de l'exercice		80 940.02	40 744.04	40 195.98
Résultat Clôture 2019		251 359.77	205 206.01	456 565.78

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,

Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2019 présenté par le receveur municipal,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur LACROIX Marceau,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par .....14..... voix pour, ..... voix contre, ..... abstentions,

**APPROUVE** le compte de gestion de la commune et le compte administratif à l'unanimité pour l'exercice .....2019..... établi par Monsieur le receveur municipal.

**AFFECTE sur le Budget 2019 :**

- pas d'affectation de résultat sur le Budget Primitif 2020
- la somme de 205 206.01 Euros au compte 002 en résultat de fonctionnement reporté recette
- reporte le résultat d'investissement recette excédentaire de 251 359.77 Euros au compte 001

**B - COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE GESTION M14 – BOULANGERIE**

Madame LACROIX Marceau, adjoint au maire délégué aux finances, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

M. MAURY, receveur municipal, m'a transmis le compte de gestion de la commune de SAUZET pour l'exercice 2019 .

Je vous invite à approuver ce compte de gestion avec lequel notre compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget principal M 14 en EUROS		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Réalisations 2019	3 235.96	5 208.35	8 444.31
Dépenses	Réalisations 2019	4 706.91	3 066.44	7 773,35
Résultat	Exercice 2019	- 1 470.95	2 141.91	670.96
Résultat	Clôture 2019	- 1 470.74	2 141.91	681.17

**MAIRIE DE SAUZET**  
**RUE DU VALADAS**  
**30 190 SAUZET**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,  
Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2019 présenté par le receveur municipal,  
Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur LACROIX Marceau,  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Par .....14..... voix pour, ..... voix contre, ..... abstentions,

**APPROUVE** le compte de gestion de la Boulangerie et le compte administratif à l'unanimité pour l'exercice .....**2019**..... établi par Monsieur le receveur municipal et  
**AFFECTE sur le Budget 2020 :**

- le résultat de 2 141,91 Euros au compte 1068 investissement recette
- reporte le résultat d'investissement dépense (déficit 2019) de 1 460.74 Euros au compte 001
- inscrit la somme de 4 519 Euros aux chapitres 021 (exploitation) et 023 (investissement) – Ecritures d'ordre.

**III – VOTE DES TAUX**

Le conseil municipal décide de voter à l'unanimité des membres les taux suivants afin de percevoir un produit fiscal suffisant pour couvrir les dépenses. Les taux restent inchangés pour 2020 :

TAXES	TAUX 2019 en %	TAUX 2020 en %	Produits fiscaux Attendus en 2020 Euros
HABITATION	11.79	11.79	<b>102 278</b>
FONCIERE (bâti)	22.37	22.37	<b>122 095</b>
FONCIERE(non bâti)	73.16	73.16	<b>22 972</b>

**TOTAL PRODUIT ATTENDU POUR 2020 : 247 345 Euros**

**IV – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020**

Le maire présente les budgets primitifs suivants au conseil municipal.

Le conseil municipal décide de voter par article pour chaque budget primitif et y inscrit l'affectation des résultats votes lors des comptes administratifs :

**1 – Budget primitif Principal Communal - M 14 en Euros**

NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	696 191	706 658
Recettes	474 831	501 451
Restes à réaliser Dépenses 2019	30 000	
- Résultat 2019 fonctionnement recette		<b>205 206.01</b>
- Résultat 2019 investissement recette	<b>251 359.77</b>	
TOTAUX	<b>726 191</b>	<b>706 658</b>

Le conseil municipal, après délibération,  
Vote à main levée

**MAIRIE DE SAUZET**  
**RUE DU VALADAS**  
**30 190 SAUZET**

Suffrages exprimés : 14 votants

Vote pour : 14 votants

Adopte à l'unanimité le budget présenté et vote à l'unanimité :

- pas d'affectation du résultat au compte 1068 du budget d'investissement 2020
- inscrit la somme de 205 206.01 € en report fonctionnement 2020 - Recette 002 -
- inscrit la somme de 251 359.77 € en report investissement 2020 - Recette 001 -

**2 - Budget annexe Boulangerie « Point Multi-services » en euros**

NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	5 200	11 142
Recettes	6 661	9 000
- Résultat 2019 fonctionnement recette		<b>2 141,91</b>
<b>Affectation au 1068 Investissement</b>		<b>2 141.91</b>
- Résultat 2019 Investissement	<b>- 1 460.74</b>	

Le conseil municipal, après délibération,

Vote à main levée

Suffrages exprimés : 14 votants

Vote pour : 14 votants

Adopte le budget présenté et vote à l'unanimité :

- inscrit la somme de 1 460.74 € en report d'investissement 2020 – Dépenses 001
- affecte la somme de 2 141.91 € au compte 1068 du budget d'investissement recette

**V – QUESTIONS DIVERSES**

**1 – Démission de Madame KRESS Elisabeth**

Monsieur ARTAL Joseph, Maire, donne lecture de la lettre de démission de Madame Elisabeth KRESS.

**2 – Courrier de Madame BARON OSTY (Salon de coiffure) et demande de Monsieur MARTIGNY (local commercial)**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame BARON OSTY - qui demande un geste au niveau du paiement de ses loyers car son salon de coiffure a été fermé pendant tout le confinement - et fait part d'un appel téléphonique de Monsieur MARTIGNY présentant une demande similaire pour le local commercial qu'il loue dans le même bâtiment.

Après discussion, le conseil Municipal, regrette de ne pas pouvoir donner suite aux demandes de Madame BARON OSTY et de Monsieur MARTIGNY en raison des restrictions budgétaires.

Un courrier sera envoyé à chacun des demandeurs.

**3 – Mail de Madame GAUVRIT concernant les déjections canines**

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail de Madame GAUVRIT concernant les déjections canines dans sa rue.

Un mail sera envoyé à tout le village avec un rappel à la loi concernant les déjections canines et le stationnement.

**MAIRIE DE SAUZET**  
**RUE DU VALADAS**  
**30 190 SAUZET**

**4 – Course Cycliste La Pescalune**

Le Maire donne lecture d'un courrier du Club Lunel Bike qui organise une randonnée cycliste routière le 27 septembre 2020. Cette course intitulée LA PESCALUNE « Entre vignes et garrigues » traversera SAUZET entre 8h15 et 12h. l'encadrement de la course sera assuré par le Club Lunel Bike.

L'ensemble du Conseil Municipal décide d'autoriser le passage de la Pescalune sur la commune de SAUZET.

**5 – Commissions municipales et extra-municipales**

Le Maire distribue à chacun la liste des commissions municipales et extra-municipales qui vont être mises en place et en explique le fonctionnement.

Il est demandé à tous d'étudier la liste afin de choisir les commissions dans lesquelles ils souhaiteraient siéger.

La question sera mise à l'ordre d'une prochaine réunion de conseil Municipal.

La séance est levée à 23 h 30